

Commune de
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

Secteur d'information sur les sols

Approbation initiale du PLU :
12/12/2017

DOCUMENT EN VIGUEUR :
Modification simplifiée N°1 par DBM du 10/02/2020
Mise à jour N°1 par AP du 10/02/2020



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Préfecture
Direction de la Coordination
et de l'Appui Territorial
Bureau des Enquêtes Publiques
Et de l'Environnement

ARRÊTÉ

n° 2019-DCAT/BEPE- 28 du 13 FEV. 2019

**portant création d'un secteur d'information sur les sols
sur le site "Mayer et Fils" à Châtel-Saint-Germain.**

LE PREFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L. 125-6 et L.125-7, R. 125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi 11° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu l'arrêté DCL n° 2018-A-16 du 10 avril 2018 portant délégation de signature en faveur de Monsieur Olivier DELCAYROU, Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ;

Vu le rapport de la DREAL GRAND EST du 9 janvier 2019 proposant la création de SIS dans le département de la Moselle ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-DCAT-BEPE-90 du 3 mai 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département de la Moselle ;

Vu la consultation des communes et des EPCI du 22 mai au 21 novembre 2018 inclus ;

Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier ;

Vu les observations du public recueillies entre le 1^{er} juin et le 30 juillet 2018 ;

Considérant que les activités exercées sur le site "Mayer et Fils" sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Moselle,

A R R Ê T E

Article 1 :

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de Châtel-Saint-Germain:

« Mayer et Fils» n°57SIS04407.

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

Article 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme de la commune de Châtel-Saint-Germain.

Article 3 :

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié au maire de Châtel-Saint-Germain et au Président de Metz Metropole.

Il est affiché pendant un mois à la mairie de Châtel-Saint-Germain et au siège de Metz Metropole.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Moselle.

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture de la Moselle, en suivant le lien suivant : www.moselle.gouv.fr – accueil – publications – publicité légale installations classées et hors installations classées – Secteurs d'information sur les sols

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de la dernière mesure de publicité.

Le recours peut également être déposé par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » depuis le site <http://www.telerecours.fr/>.

Article 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle, le maire de Châtel-Saint-Germain, le Président de Metz Metropole, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Grand Est chargé de l'inspection des installations classées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à titre d'information au président de la chambre départementale des notaires.

Fait à METZ, le 13 FEV. 2019

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,



Olivier DELCAYROU

Identification

Identifiant	57SIS04407
Nom usuel	Mayer et Fils
Adresse	11 rue de Verdun
Lieu-dit	
Département	MOSELLE - 57
Commune principale	CHATEL SAINT GERMAIN - 57134
Caractéristiques du SIS	La société MAYER et FILS exploitait une installation de stockage et de distribution de gasoil pour les besoins de ses activités de travaux publics. Ces activités étaient soumises à déclaration au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et ont cessé en 1999, .
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	Le site présente des contaminations dans les sols, mises en évidence en 2006, en polluants organiques (hydrocarbures totaux) et métaux (arsenic, cuivre, chrome). Ces pollutions ont été traitées mais il apparaît nécessaire, en cas de changement d'usage, qu'une étude garantissant la compatibilité entre état des milieux et usage envisagé soit réalisée.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	57.0145	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=57.0145

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	924979.0 , 6895510.0 (Lambert 93)
Superficie totale	5080 m ²
Perimètre total	339 m

Vu pour être annexé à l'arrêté n°2019 DCAT-BEPE-28 du 13 FEV. 2019

Le Préfet,
Pour le Préfet
Le secrétaire Général



Olivier DELCAYROU

Liste parcellaire cadastral

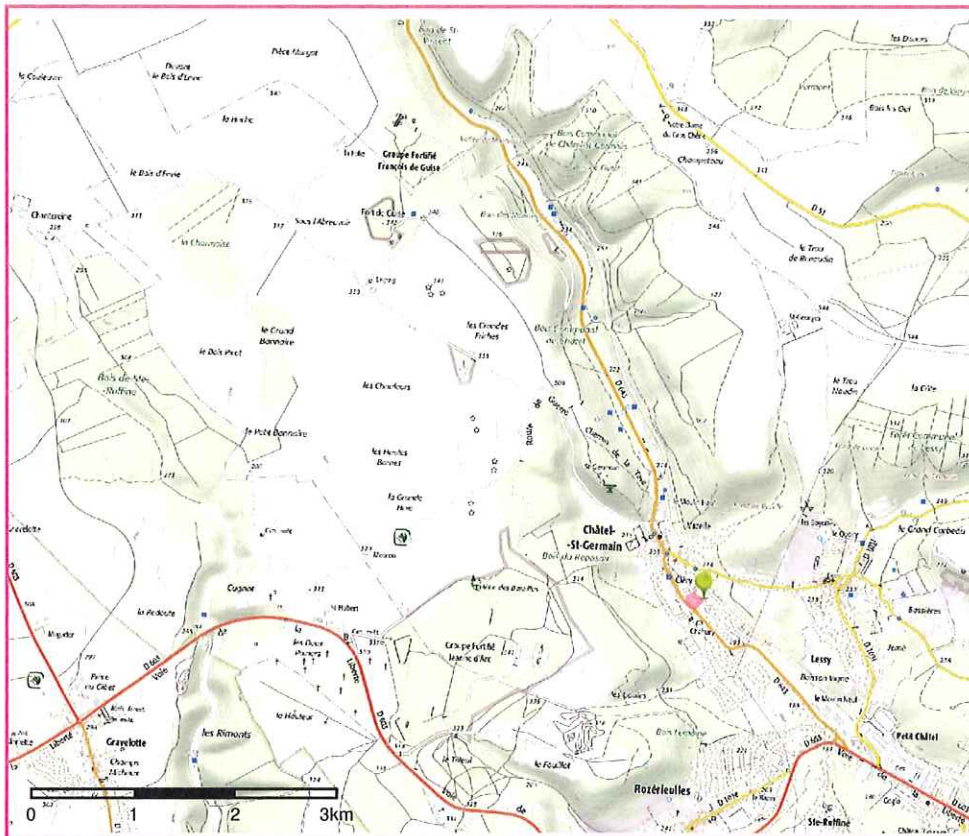
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHATEL SAINT GERMAIN	2	604	02/02/2009
CHATEL SAINT GERMAIN	2	606	02/02/2009
CHATEL SAINT GERMAIN	2	607	02/02/2009
CHATEL SAINT GERMAIN	2	608	02/02/2009

Documents

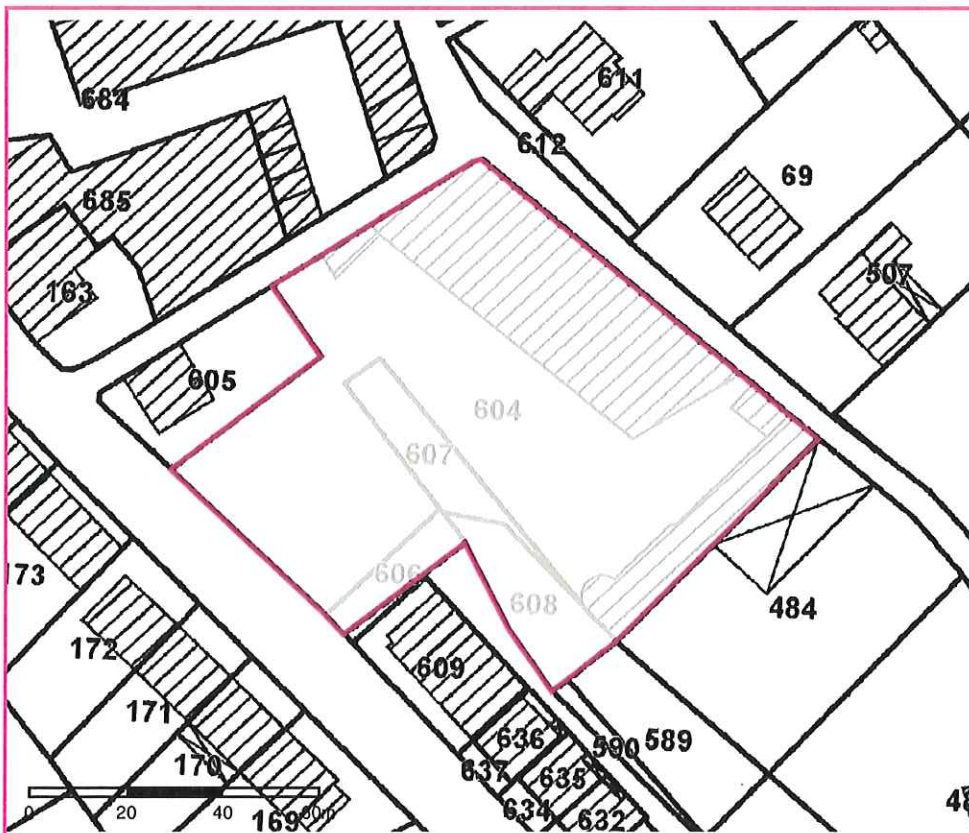
Titre	Commentaire	Diffusé
Plan 57.0145		Oui

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 57SIS04407



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 57SIS04407



57SIS04407 - Mayer et Fils

